

**Présidence**

Vice-Présidente du conseil d'administration  
Béatrice PATTE-ROULAND

**Direction Générale des Services**

Sylvie MONSINJON

**Conseil d'administration - URN****28 mars 2025****Délibération n°CA-2025-45**

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 33 votants, dont 10 membres représentés.

**Motion 2**

Suite au mouvement étudiant en cours et aux récents événements sur le campus Pasteur, le conseil d'administration, réuni le 28 mars 2025, témoigne de son attention à cette mobilisation.

Le CA se prononce en faveur de la levée des sanctions universitaires de l'assiduité aux enseignements, hors examen de contrôle continu, lors de tout événement organisé dans le cadre de ce mouvement, dans la limite de deux événements par semaine (le temps de l'AG ou de la manifestation), sous réserve d'une communication préalable des dates à l'ensemble des composantes de l'URN et de la présidence.

Cette motion sera présentée lors de la prochaine CFVU concernant sa mise en œuvre opérationnelle.

*Approbation de la motion 2*

Pour	23
Contre	1
Abstention	7

**Le conseil d'administration approuve la motion 2.**

Fait à Rouen, le 28 mars 2025

Le Président de l'Université de Rouen Normandie,

  
Franck LE DERF